

BIO ESPACE

Laboratoire de Biotechnologie

Mas des 4 Pilas
34570 Murviel Lés Montpellier. Fr

Mercredi 19 Mars 2014

à

Ministère du Redressement productif
A l'attention de
Monsieur le Ministre Arnaud Montebourg
Télédoc 136
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : requête en vue de l'utilisation
des résultats de nos recherches. Décision
de l'AG de BE du 15 mars 2014.

Monsieur le ministre.

Nous sommes une association 1901 totalement bénévole.

Nos travaux ont déjà conduit à la création du vaccin conventionnel SG33 contre la myxomatose, commercialisé par les laboratoires Mérieux, vaccin qui s'est malheureusement révélé inapplicable sur le terrain.

En 40 ans de recherches supplémentaires nous avons mis au point un nouveau procédé Bio technologique qui permet de « Vacciner les lapins sauvages, contre la myxomatose, sans avoir à les capturer, en utilisant un de leur ectoparasite la puce *Xenopsylla cunicularis* »

Notre procédé CONSISTE: à amplifier l'effet protecteur du **processus naturel** de transmission de la myxomatose et à minimiser son effet dévastateur. Nous rappelons que la myxomatose sévit depuis 1952 dans le monde chez les populations de lapins sauvages et qu'il n'y a actuellement aucun moyen de lutte hormis celui que nous avons mis au point. Notre procédé est parfaitement écologique il est véritablement novateur. Il est transposable à d'autres systèmes. Le Pr Chang de l'institut Pasteur l'a bien compris.

Notre procédé est évidemment HORS NORMES. Vacciner une population d'animaux sauvages avec un de leur ectoparasite portant un virus naturellement atténué faisant office de vaccin est une première mondiale.

Comme toute innovation, cette technologie surprend et inquiète certains.

Sa mise en application semble en effet poser d'énormes questions à l'administration Française qui se trouve devant un cas de figure unique, au point que l'on ne nous répond pas, que l'on nous prend pour une secte secrète et qu'une action judiciaire est ouverte à notre encontre mais on ne sait pas par qui. Depuis 5 ans une équipe d'enquêteurs fouille nos activités, notre laboratoire, nos vies privées, nos maisons, notre correspondance, nos comptes bancaires, nos diplômes.

En fait :

- nos travaux sont publics <http://www.bioespace.fr>. Ils sont également publiés dans des revues scientifiques internationales (Cf pièces jointes). Ces travaux sont très appréciés au point que nous sommes régulièrement invités à des colloques et congrès scientifiques majeurs. Les membres de ces congrès considèrent que nos résultats sont une percée révolutionnaire dans le domaine de la future pharmacopée applicable aux espèces sauvages. Notre technologie ouvre une des premières pages de cette discipline naissante.
- Nous travaillons ouvertement dans des locaux loués depuis des décennies au Conseil Général de l'Hérault.
- En France nous employons deux salariés dont une Dr es science spécialiste en entomologie.
- Notre Virologue est un ancien étudiant Chinois Dr es science de l'Université de Montpellier depuis peu Professeur dans une très grande Université Chinoise.
- Nous n'avons jamais bénéficié d'argent public.
- Nous ne demandons aucune participation financière de l'état.
- Nous n'avons pas de dette.
- Notre procédé est parfaitement au point.
- Les adhérents de nos associations qui financent ces recherches attendent impatiemment de pouvoir utiliser les produits issus de leurs dons.

Monsieur le Ministre si vous pouviez faire en sorte que nous ayons officiellement le droit d'utiliser notre procédé, nous pourrions alors pérenniser les deux emplois actuels et en créer quelques autres.

Notre activité en faveur de la biodiversité, pourrait participer au rétablissement de l'équilibre de la chaîne alimentaire de la faune sauvage. Elle permettrait aussi aux dizaines de milliers de chasseurs modestes de nos associations, de se sentir considérés, et les autoriserait à pratiquer une occupation dominicale saine et conviviale.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous fournir tous les éléments que vous désirerez connaître sur notre activité et notre procédé.

Avec notre profond respect, nous vous remercions Monsieur le Ministre de l'attention que, nous le savons, vous accorderez à notre requête.

Professeur Auguste Commeyras Président de BIOESPACE

Dr es science Professeur Classe exceptionnelle, émérite, à l'Université de Montpellier 2,

Ex directeur du laboratoire « Dynamique des Systèmes Biomoléculaires Complexes », UMR 5073 associé au CNRS et à l'UM2